

Lydia Houmer

Avocate

Description

Lydia HOUMER intervient, aux côtés de Gilles Le Chatelier, en matière de droit public des affaires et droit de l'énergie, tant en conseil qu'en contentieux.

A ce titre, elle intervient notamment sur les problématiques de droit des collectivités territoriales, de droit électoral, de fonction publique, de domanialité et de commande publique.

Elle intervient également en matière de droit de l'énergie, dans le cadre de contentieux administratifs et judiciaires.

Elle assiste et représente autant les acteurs publics (collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)) que privés dans la gestion de leurs projets et la défense de leurs intérêts.

Experiences

- Avocate au sein du cabinet Adaltys depuis janvier 2022
- Juriste au sein du cabinet Adaltys (Septembre à décembre 2021)
- Stage final, Adaltys Avocats Lyon (Mars à Août 2021)
- Stage PPI, Vinci Construction, Villeurbanne (Septembre 2020 à Février 2021)
- Stage d'immersion, Adamas Avocats (devenu « Adaltys »), Lyon (Février 2020)
- Juriste, Enedis, Lyon (Avril 2018 à Janvier 2019)
- Stagiaire, Delsol avocats, Lyon (Septembre 2017 à Novembre 2017)
- Stage de fin de Master 2, Fiducial Legal By Lamy, Lyon (Mai 2017 à Juillet 2017)
- Stage de fin de Master 1, SCP Vedesi, Lyon (Mai 2016 à Juin 2016)

Formation

- 2021 : Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA), EDARA
- 2018 : Master 2 Droit européen des affaires, Université Lyon 3,
- 2017 : Master 2 et DU juriste Droit public des affaires, IDEA, Lyon 3,
- 2016 : Master 1 et DU juriste Droit public des affaires, IDEA, Lyon 3,
- 2015 : Licence de Droit public, Université Lyon 3

Langues

- Français
- Anglais
- Espagnol